

LYON, le 28 MAI 2004

POLICE
ADMINISTRATIVE

Monsieur Gilbert LEBRUN
SYNDICAT SUD DES FONCTIONNAIRES
TERRITORIAUX SAPEURS-POMPIERS
PROFESSIONNELS DU S.D.I.S. DU RHONE
19, AVENUE DEBOURG
69007 - LYON

RECEVUE GÉNÉRALE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
TÉLÉPHONE : 04 72 10 30 30 - POSTE : 4191

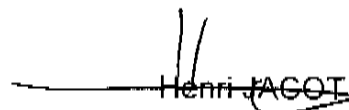
LE MAIRE DE LYON,

VU les articles L 411-3 et R 411-1 du Code du Travail, donne récépissé à
Monsieur Gilbert LEBRUN, Secrétaire Général de l'organisation : **SYNDICAT SUD
DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX SAPEURS-POMPIERS
PROFESSIONNELS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET
SOCIAUX DU S.D.I.S. DU RHONE**,

du dépôt :
- du dossier de création

dudit syndicat,
effectué le 13 mai 2004 à la Mairie de Lyon,
en application des articles ci-dessus visés.

Pour le Maire de LYON,
L'Adjoint Délégué,


Henri JACOT 

N° R.M. (Numéro du Répertoire Municipal des Syndicats) : **3785**
Siège social : 19, AVENUE DEBOURG - 69007 - LYON

